



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.15/158
30 août 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports
de marchandises dangereuses
(Soixante-septième session,
Genève, 8-12 novembre 1999)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-SEPTIÈME SESSION 1/

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 8 novembre 1999, à 10 heures

IMPORTANT

Compte tenu des nouvelles mesures de sûreté concernant l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées d'informer le secrétariat (Division des transports de la CEE) de leur composition exacte. L'accès au Palais des Nations sera réservé aux porteurs d'une carte d'identité qui sera délivrée par la Section de la Sécurité et de la Sûreté à la Villa Les Feuillantines, 13 Avenue de la Paix (voir plan en dernière page).

Chaque participant annoncé sur la liste des membres de la délégation est prié de remplir à l'avance le formulaire d'enregistrement figurant à l'avant-dernière page et de le transmettre par fax (41 22 917 00 39) ou par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org) au plus tard une semaine avant l'ouverture de la session.

1/ Par souci d'économie, les documents expédiés par courrier ne seront pas disponibles en salle. Les représentants sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Restructuration de l'ADR
TRANS/WP.15/1999/38
TRANS/WP.15/1999/37
TRANS/WP.15/1999/46
3. Propositions d'amendement aux annexes A et B de l'ADR
- a) Véhicules-citernes
TRANS/WP.15/1999/13
TRANS/WP.15/1999/15
TRANS/WP.15/1999/33
TRANS/WP.15/1999/41
TRANS/WP.15/1999/48
TRANS/WP.15/1999/49
TRANS/WP.15/1999/51
- b) Équipement électrique pour atmosphères explosives
- c) Stabilité des véhicules-citernes
- d) Propositions diverses
- i) Propositions relatives à la construction des véhicules
TRANS/WP.15/1999/35
TRANS/WP.15/1999/53
- ii) Classe 7
TRANS/WP.15/1999/22
TRANS/WP.15/1999/47
- iii) Autres propositions diverses
TRANS/WP.15/1999/30
TRANS/WP.15/1999/36
TRANS/WP.15/1999/39
TRANS/WP.15/1999/40
TRANS/WP.15/1999/42
TRANS/WP.15/1999/43
TRANS/WP.15/1999/44
TRANS/WP.15/1999/45
4. Programme de travail
TRANS/WP.15/1999/52
5. Élections
6. Questions diverses
TRANS/WP.15/1999/54
TRANS/WP.15/1999/55
TRANS/WP.15/1999/56
7. Adoption du rapport

NOTES EXPLICATIVES

Emploi du temps provisoire :

Lundi 8 novembre 1999	Points 1, 2, 3 d) iii)
Mardi 9 novembre 1999	Points 2 (partie 9), (ancienne partie 13), 3 d) i)
Mercredi 10 novembre 1999	Points 3 a), b), c), 3 d) iii)
Jeudi 11 novembre 1999	Points 3 d) ii), 4, 5, 6
Vendredi 12 novembre 1999	Point 7

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

2. Restructuration de l'ADR

Après la session de la réunion commune RID/ADR/ADN tenue du 14 au 24 septembre, le secrétariat établira une liste des textes adoptés par la réunion commune et des questions en suspens.

TRANS/WP.15/157/Add.1	Parties 8 et 9 du texte restructuré suite aux débats de la réunion commune RID/ADR/ADN tenue du 25 au 28 mai 1999. À la dernière session du WP.15, en mai 1999, ces parties avaient été étudiées en tant que parties 12 et 13. La partie 8 comprend les prescriptions relatives aux équipages, à l'équipement et à l'exploitation des véhicules et à la documentation. La partie 9 comprend les prescriptions relatives à la construction et l'agrément des véhicules.
-----------------------	--

TRANS/WP.15/1999/37 (Belgique)	Commentaires sur le document TRANS/WP.15/157/Add.1.
--------------------------------	---

TRANS/WP.15/1999/38 (Norvège)	Incorporation de l'ancien marginal 11 407 (lieux de chargement et de déchargement) dans le chapitre 8.5.
-------------------------------	--

TRANS/WP.15/1999/46 (OICA)	Partie 9 (ancienne partie 13)
----------------------------	-------------------------------

3. Propositions d'amendements aux annexes A et B de l'ADR

a) Véhicules citernes

TRANS/WP.15/1999/13 (Espagne)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/15 (Allemagne)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/48 (Allemagne)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/49 (Allemagne)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/50 (Allemagne)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/51 (Allemagne)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/33 (Italie)	Marginal 211 127
TRANS/WP.15/1999/41 (Allemagne)	Marginal 211 123

b) Équipement électrique pour atmosphères explosives

À sa soixante-sixième session, le Groupe de travail avait décidé qu'il faudrait à la session en cours soumettre une nouvelle proposition, après examen des propositions précédentes d'un groupe de travail informel devant se réunir en Allemagne en juillet 1999. À ce jour, le secrétariat n'a encore reçu aucune proposition nouvelle (voir aussi TRANS/WP.15/157, par. 64 à 67).

c) Stabilité des véhicules-citernes

L'examen du projet de règlement relatif à l'homologation des véhicules-citernes des catégories N et O en ce qui concerne la stabilité au retournement (TRANS/WP.29/1998/36) a une fois de plus été reporté lors de la cent dix-huitième session du WP.29 (22-25 juin 1999). Ce projet sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour de la cent dix-neuvième session du WP.29 (9-12 novembre 1999).

d) Propositions diverses

i) Propositions relatives à la construction des véhicules

TRANS/WP.15/1999/35 (Finlande)	Marginal 10 221 (1)
TRANS/WP.15/1999/53 (France)	Mesures transitoires

Règlement No 105

La série 01 d'amendements (TRANS/WP.29/675) alignera le règlement No 105 sur la version actuelle de l'appendice B.2. de l'ADR. Cette série devrait entrer en vigueur le 13 janvier 2000.

ii) Classe 7

TRANS/WP.15/1999/22 (Pays-Bas)
TRANS/WP.15/1999/47 (France)

iii) Autres propositions diverses

TRANS/WP.15/1999/30 (France)	Marginal 10 240
TRANS/WP.15/1999/36 (Espagne)	Marginal 211 180
TRANS/WP.15/1999/39 (Norvège)	Stationnement des véhicules présentant un danger spécial
TRANS/WP.15/1999/40 (Allemagne)	Marginal 52 414 (2)
TRANS/WP.15/1999/42 (Allemagne)	Marginal 10 240
TRANS/WP.15/1999/43 (Commission européenne)	Marquage du contour des véhicules (nouveau marginal 10 501)
TRANS/WP.15/1999/44 (Royaume-Uni)	Marginal 10 011

4. Programme de travail

Le secrétariat présentera des propositions sur la question en cours de session.

Le Comité des transports intérieurs a prié le Groupe de travail d'indiquer les priorités 1, 2 ou 3 au niveau des éléments de travail, de montrer les résultats attendus en ce qui concerne un élément de travail et de dissocier les éléments de travail de caractère permanent de ceux dont la durée est limitée (TRANS/1999/7, par. 35 et ECE/TRANS/128, par. 130).

Conformément à ces instructions, le secrétariat a rédigé un projet de section révisée 02.7 du programme de travail 2000-2004 du Comité, pour examen par le Groupe de travail (TRANS/1999/52 et ECE/TRANS/128, par. 130).

5. Élections

Conformément au règlement intérieur de la Commission et à l'usage, le Groupe de travail élira un président et un vice-président pour l'an 2000.

6. Questions diverses

Le Groupe de travail sera informé des nouvelles notifications reçues conformément au marginal 10 599 (3) de l'ADR.

TRANS/WP.15/1999/54 (Autriche)
TRANS/WP.15/1999/55 (France)
TRANS/WP.15/1999/56 (Lituanie)

Le Groupe de travail souhaitera peut-être aussi noter que comme il avait été décidé à la dernière session (TRANS/WP.15/157, par. 93) une proposition (TRANS/WP.1/1999/31) a été communiquée au Groupe de travail de la sécurité de la circulation (WP.1) en ce qui concerne un rectificatif à la résolution d'ensemble R.E.2 au sujet des signaux routiers destinés aux véhicules transportant des marchandises dangereuses, sur la base de la proposition autrichienne (TRANS/WP.15/1999/26). Cette proposition est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du WP.1 (28 septembre - 1er octobre 1999).

7. Adoption du rapport

Conformément à l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport de sa soixante-septième session, sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

